
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 17 février 2021 à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
M. Charles-Mathieu Brunelle, Directeur général adjoint par intérim - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Jocelyn Pauzé, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE21 0208

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 février 2021, en y retirant les points 20.016, 30.007, 40.009, 40.010, 40.015, 60.002 et en y ajoutant le point 40.018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE21 0209

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE21 0210

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE21 0211

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE21 0212

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 15 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE21 0213

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 19 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE21 0214

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément au Décret 839-2013 du gouvernement du Québec, un contrat de gré à gré à AddÉnergie Technologies inc., fournisseur unique, pour la fourniture de 202 bornes de recharge pour véhicules électriques, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 564 200,38 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1202968031

CE21 0215

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Les Équipements d'Acier Fédéral Itée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et l'installation de mobilier relatif à l'aménagement de salles d'entreposage et d'ateliers de travail dans le cadre du projet de l'esplanade Tranquille du Quartier des spectacles, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 220 000,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18339;
- 2 - d'autoriser une dépense de 33 000,06 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1219061001

CE21 0216

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Construction Ecodomus inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et l'installation de tables et de chaises bistro amovibles pour l'espace public de l'Esplanade Tranquille du Quartier des spectacles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 160 734,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18442;
- 2- d'autoriser une dépense de 16 073,44 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1209048001

CE21 0217

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Axia Services, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de 24 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, le contrat pour l'entretien ménager et la surveillance du Chalet du Mont-Royal, du Pavillon du Lac-aux-Castors ainsi qu'au kiosque K20 du lac aux Castors, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 689 420,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18498;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1218752001

CE21 0218

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Fourgons Élite (9081-0060 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de boîtes de fourgon 17 pieds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 647 913,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18375;
- 2- d'autoriser une dépense de 164 791,37 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1205382013

CE21 0219

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Lyft Canada inc., fournisseur exclusif, pour la fourniture de pièces et composantes électroniques nécessaires au fonctionnement du système de vélo en libre-service BIXI, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 458 768,65 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1204368012

CE21 0220

Vu la résolution CA20 28 231 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève en date du 6 octobre 2020;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder, au seul soumissionnaire, Eurovia Québec Grands Projets inc, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour effectuer les travaux de reconstruction de l'aqueduc, de l'égout, des bordures, des trottoirs et de la chaussée sur la rue du Pont, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de la mise à niveau de sa station de pompage, conditionnellement à l'obtention du CA du MELCC, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 635 760 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2018-04;
- 3- d'autoriser une dépense de 395 364 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1207474017

CE21 0221

Vu la résolution CA20 28 232 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève en date du 6 octobre 2020;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de reconstruction de l'aqueduc, de l'égout, des bordures, des trottoirs et de la chaussée sur les rues Beaulieu et Saint-Jean-Baptiste, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de la mise à niveau de leur station de pompage, conditionnellement à l'obtention du CA du MELCC, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 463 860 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2018-03;
- 3- d'autoriser une dépense de 369 579 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1207474016

CE21 0222

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 115 262 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences au contrat d'Atmosphère inc. (CM18 0652), pour la fourniture et l'installation d'équipements de jeux dans le cadre du projet d'aménagement du pôle famille du parc La Fontaine;
- 2- d'approuver un transfert de 30 000 \$, taxes incluses, de crédits libérés des incidences vers les contingences, majorant ainsi la dépense totale du contrat de 1 033 798,10 \$ à 1 179 060,10 \$, taxes, contingences et incidences incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1203817001

CE21 0223

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Services Infraspec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 783 544,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 463312;
- 3 - d'autoriser une dépense de 278 354,48 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépense de 70 589 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1207231081

CE21 0224

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire St-Denis Thompson, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de construction du lot L0100 « Entrepreneur général » dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 3 552 752,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres publics IMM15682;
- 3 - d'autoriser une dépense de 532 912,92 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1219057002

CE21 0225

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Mécanique CNC (2002) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de mécaniques en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 688 805,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP20073-185339-C;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1203438045

CE21 0226

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 1 493 104,32 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires de base des firmes Les architectes FABG inc., Fauteux et associés architectes paysagistes, et WSP Canada inc. dans le cadre du projet de l'esplanade Tranquille du Quartier des spectacles (secteur de la Place des Arts - phase 4B);
- 2- d'autoriser une seconde dépense additionnelle maximale de 246 362,21 \$, taxes incluses, pour l'enveloppe des contingences prévue en lien avec le travail de ces trois firmes;
- 3- d'approuver un projet d'avenant à la convention de services professionnels révisée intervenue entre la Ville de Montréal et ces trois firmes, majorant ainsi le montant maximal du contrat, excluant les contingences, de 5 122 862,62 \$ à 6 615 966,94 \$, taxes incluses;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1205340003

CE21 0227

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Corporation de l'École Polytechnique et la Ville de Montréal pour la main-d'œuvre nécessaire à la campagne de dépistage des entrées de service en plomb pour l'année 2021, pour une somme maximale de 940 000 \$, exempte de taxes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1218696001

CE21 0228

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver rétroactivement la nouvelle entente entre Aéroports de Montréal et la Ville de Montréal relativement à la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), d'un montant total de 19 262 930 \$, pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023;

- 2- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1202748003

CE21 0229

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser un soutien financier additionnel de 937 071 \$ à L'Anonyme U.I.M. pour l'acquisition et la rénovation d'une maison de chambres au 3629, rue Sainte-Catherine Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- 2- d'approuver un projet d'avenant no 1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et cet organisme;
- 3- d'autoriser l'affectation de 937 071 \$ provenant des surplus affectés de 2018, dédiés aux nouvelles mesures de logement abordable et autoriser l'augmentation des budgets revenus et dépenses du Service de l'habitation pour 2021 de ce montant;
- 4- d'approuver un projet d'acte de garantie hypothécaire en faveur de la Ville, avec le nouveau montant de subvention, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de soutien financier;
- 5- d'approuver un projet de mainlevée visant à radier l'acte de garantie hypothécaire avec le montant initial;
- 6- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de garantie hypothécaire en faveur de la Ville de Montréal ainsi que l'acte de mainlevée;
- 7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1198441001

CE21 0230

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte de cession de rang hypothécaire par lequel la Ville cède son rang en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, prêteur principal de UTILE Angus, le tout conformément au projet joint à l'intervention de la Direction des affaires civiles;
- 2- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte de cession de rang en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement;
- 3- d'approuver, à titre de créancier hypothécaire de UTILE Angus, les deux actes de servitudes publiés au registre foncier le 29 janvier 2021, sous les numéros 26 028 229 et 26 028 230;

- 4- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à consentir et à signer au nom de la Ville, à titre de créancier hypothécaire de UTILE Angus, à tout acte d'établissement ou de modification de servitudes ou de consentement à la modification cadastrale sur les lots faisant l'objet de l'hypothèque de la Ville, en autant que tel acte respecte la convention signée avec UTILE Angus et les droits de la Ville en tant que créancier hypothécaire.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1198441002

CE21 0231

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$ au Centre de gestion des déplacements du centre-ville de Montréal pour faire la promotion de solutions de mobilité durable et de l'électrification des transports, pour la période allant de la signature du projet de convention jusqu'au 30 septembre 2022;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1207340003

CE21 0232

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 322 883 \$ à la Coopérative de solidarité Carbone pour la mise en place d'un projet de conception, d'opération et de pérennisation d'un modèle de mini-hub de logistique urbaine;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1218454001

CE21 0233

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure trois ententes-cadres avec les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, d'une durée de trente-six mois à compter de la date de la décision, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en génie et en aménagement pour la conception et la surveillance des travaux pour divers grands projets, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18321;

<u>Firme</u>	<u>Contrat maximal, taxes incluses</u>	<u>Déboursés maximum, taxes incluses</u>
1- FNX-INNOV inc.	5 464 589,29 \$	114 975 \$
2- Regroupement CIMA+ S.E.N.C. BC2 Groupe Conseil inc.	3 628 553,51 \$	91 980 \$
3- Les Services Exp inc.	2 393 158,64 \$	68 985 \$
TOTAL	11 486 301,44 \$	275 940 \$

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des requérants, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1217231007

CE21 0234

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de ratifier l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec pour le renforcement et la dérivation du collecteur Saint-Pierre Haut-Niveau;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 508 232,51 \$, taxes incluses, représentant la part payable de la Ville;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1195843004

CE21 0235

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prolonger la déclaration de compétence du conseil de la ville à l'égard du déneigement sur le réseau de voirie locale jusqu'au 21 avril 2024, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1214631001

CE21 0236

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à signer la convention de bail avec Casiloc inc. relative à l'utilisation des espaces de stationnements sur l'île Notre-Dame, du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1217862007

CE21 0237

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2021 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Consultation publique sur les orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial (CM19 1380);
- Étude de la motion de l'opposition officielle afin de renommer la place des Festivals en hommage au virtuose montréalais Oscar Peterson (CM20 1196).

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Le télétravail et ses effets sur l'économie de la métropole;
- Séance d'information publique sur le suivi de la consultation sur la problématique des locaux commerciaux vacants.

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Analyse des modèles en place dans d'autres villes qui offrent le droit de vote à des résident-es permanent-es à la demande du comité exécutif (CE19 1449);
- Réflexion sur la reddition de compte en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et examen des pratiques en vigueur dans d'autres villes;
- Réflexion sur l'accompagnement de la diversité religieuse montréalaise;
- Évaluation de la pertinence de développer une politique montréalaise pour prévenir l'intimidation sur le territoire de la Ville de Montréal à la demande du conseil municipal (CM16 0174).

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire (CE20 0017).

Commission sur l'examen des contrats

- *En continu* : Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions (CM11 0202) et (CG11 0082).

Commission sur les finances et l'administration

- Consultations prébudgétaires 2022;
- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020;
- Étude publique des Budgets de fonctionnement 2022 et Programme décennal d'immobilisations 2022-2031;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634).

Commission sur l'inspecteur général

- *En continu* : Étude des rapports de l'inspectrice générale.

Commission de la présidence du conseil

- Bilan 2020 des activités des commissions permanentes;
- Rapport 2020 du conseiller à l'éthique pour les personnes élues et le personnel de cabinet;
- Favoriser la participation des personnes racisées et Autochtones aux instances municipales;
- Définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH).

Commission sur le transport et les travaux publics

- Étude sur l'augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal à la demande du conseil municipal (CM19 0475);
- Étude portant sur l'ajout de caméras aux signaux d'arrêt escamotable des autobus scolaires et étude de la possibilité d'équiper de caméras les autobus de la STM qui utilisent des voies réservées, à la demande du conseil municipal (CM20 0430 et CM20 0317).

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1214320003

CE21 0238

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2021 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après :

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Consultation publique sur les orientations à l'étude pour la mise en valeur des ensembles industriels d'intérêt patrimonial (CM19 1380);
- Étude de la motion de l'opposition officielle afin de renommer la place des Festivals en hommage au virtuose montréalais Oscar Peterson (CM20 1196).

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Le télétravail et ses effets sur l'économie de la métropole;
- Séance d'information publique sur le suivi de la consultation sur la problématique des locaux commerciaux vacants.

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Analyse des modèles en place dans d'autres villes qui offrent le droit de vote à des résident-es permanent-es à la demande du comité exécutif (CE19 1449);
- Réflexion sur la reddition de compte en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et examen des pratiques en vigueur dans d'autres villes;
- Réflexion sur l'accompagnement de la diversité religieuse montréalaise;
- Évaluation de la pertinence de développer une politique montréalaise pour prévenir l'intimidation sur le territoire de la Ville de Montréal à la demande du conseil municipal (CM16 0174).

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire (CE20 0017).

Commission sur l'examen des contrats

- *En continu* : Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions (CM11 0202) et (CG11 0082).

Commission sur les finances et l'administration

- Consultations prébudgétaires 2022;
- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020;
- Étude publique des Budgets de fonctionnement 2022 et Programme décennal d'immobilisations 2022-2031;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634).

Commission sur l'inspecteur général

- *En continu* : Étude des rapports de l'inspectrice générale.

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

- Éventuelles modifications au schéma d'aménagement et de développement.

Commission de la sécurité publique (CSP)

- Motion non partisane visant à veiller à ce que l'utilisation de nouvelles technologies par le SPVM et par d'autres services municipaux ne porte pas atteinte aux droits civils des citoyens (CM19 0947);
- Motion non partisane visant à assurer le respect du droit de la population à la protection des renseignements personnels dans le cadre de l'utilisation de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation (LAPI) par le SPVM (CM20 0679);
- Consultation publique concernant la *Politique sur les interpellations policières du SPVM*;

- Étude publique - Bilan annuel des actions prises (SPVM et principaux partenaires) pour lutter contre le profilage racial et social;
- Révision de la réglementation de la Ville (SPVM et principaux partenaires) - lutte au profilage racial et social;
- Schéma de couverture du SPVM (CM20 1385);
- *En continu* : Suivi sur la gestion de la pandémie de la Covid-19.

Commission sur le transport et les travaux publics

- Étude sur l'augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal à la demande du conseil municipal (CM19 0475);
- Étude portant sur l'ajout de caméras aux signaux d'arrêt escamotable des autobus scolaires et étude de la possibilité d'équiper de caméras les autobus de la STM qui utilisent des voies réservées, à la demande du conseil municipal (CM20 0430 et CM20 0317).

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1214320004

CE21 0239

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé « Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales » selon les orientations formulées dans la réponse du comité exécutif;
- 2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé « Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales ».

Adopté à l'unanimité.

30.005 1214320002

CE21 0240

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget de revenus et dépenses de 13 800 000 \$, taxes incluses, qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leurs branchements d'eau en plomb;

2 - d'effectuer les virements conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1218126001

CE21 0241

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à tenter un acte d'intervention forcée pour appel en garantie de Chevalier Morales Architectes inc., DMA Architectes et Bouthillette Parizeau inc. afin que ces derniers soient tenus d'indemniser la Ville de Montréal de toute condamnation pouvant être prononcée contre elle dans le cadre du recours intenté par l'entrepreneur Construction Lavacon inc.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1218821003

CE21 0242

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement de Ville-Marie afin de prendre en charge la réalisation des travaux visant l'implantation d'un aménagement temporaire de la rue Saint-Denis, sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), entre le boulevard René-Lévesque Est et l'avenue Viger Est, et ce, sur une période de deux ans, conformément à l'article 85, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1216006001

CE21 0243

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;

- 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
- 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
- 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
- 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;
- 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1212675006

CE21 0244

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer au conseil d'administration de Concertation régionale de Montréal madame Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement à l'arrondissement de Montréal-Nord, en remplacement de madame Cathy Wong, conseillère de la Ville à l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1210191001

CE21 0245

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une contribution financière maximale de 50 000 \$ par projet, pour un montant total de 600 000 \$, en provenance du budget de fonctionnement du Service de l'habitation, dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) relative à l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) (CG21 0045).

Adopté à l'unanimité.

30.012 1218320002

CE21 0246

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à loger un appel dans le dossier visant la contestation d'une décision rendue par la CNESST en date du 19 mai 2020 et la défense par rapport à deux requêtes déposées par des employés syndiqués contestant deux autres décisions rendues à la même date.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1208511004

CE21 0247

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement des véhicules en libre-service (16-054) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1208480009

CE21 0248

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004), afin de mettre à jour l'annexe A, à la suite de l'adoption du budget 2021.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1215330001

Règlement RCE 21-001

CE21 0249

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séquence subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1217252001

CE21 0250

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 500 000 \$ afin de financer l'achat et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1202968023

CE21 0251

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 918 000 \$ afin de financer les travaux prévus dans le cadre du projet de mise aux normes du Complexe aquatique du parc Jean-Drapeau », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1217862003

CE21 0252

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 26 441 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1217862004

CE21 0253

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 632 000 \$ afin de financer l'acquisition de terrains et les travaux d'aménagement du domaine public dans le cadre de l'Accord de développement Les Cours Pointe-Sainte-Charles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1216626001

CE21 0254

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 7 065 000 \$ afin de financer les travaux de réfection du secteur de la plage Jean-Doré du parc Jean-Drapeau (RCG 20-010) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 24 200 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1217862002

CE21 0255

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Thaïs-Lacoste » le parc LaSalle-Nord (nom usuel) situé au nord-est de l'intersection des rues Lapierre et Chouinard dans l'arrondissement de LaSalle, et constitué du lot numéro 1 449 362 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, comme indiqué sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1219026002

CE21 0256

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc de l'Anse-aux-Rivard » le parc de forme irrégulière délimité par la rivière des Prairies, la rue du Moulin, la rue de l'Anse et le boulevard Gouin dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et constitué des lots 1 843 683, 1 843 694, 2 217 995, 1 843 714, 1 843 717, 1 843 718, 1 843 719 et 1 843 720 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1219026001

CE21 0257

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc des Anciens-Combattants » l'ensemble des terrains contigus actuellement nommés « parc du Port-de-Plaisance-de-Pierrefonds », « rue Rose » (partie fermée) et « parc des Anciens-Combattants », ce parc étant situé sur la rive de la rivière des Prairies, du côté est du boulevard Lalande dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et constitué du lot 6 358 644 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1204521014

CE21 0258

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « avenue Marie-Stéphane » la nouvelle voie publique formant le prolongement de l'avenue Querbes, située entre le parc Pierre-Dansereau et l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, à l'est de l'avenue Champagneur, dans l'arrondissement d'Outremont et constituée du lot numéro 5 273 846 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, comme indiqué sur le plan joint au dossier.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1214521001

CE21 0259

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA21 12013 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 12 janvier 2021;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les excavations (R.R.V.M., chapitre E-6) », afin d'étendre son application sur le territoire d'Anjou, uniquement pour les sections visant le domaine public, soit les sections I, II et IV, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1208890008

CE21 0260

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement établissant les dates limites pour la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres des sociétés de développement commercial et les moyens de transmission des avis de convocation pour l'année budgétaire 2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1217796002

CE21 0261

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard De Maisonneuve, l'avenue Union et les rues Sainte-Catherine et Aylmer » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et son document complémentaire, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard De Maisonneuve, l'avenue Union et les rues Sainte-Catherine et Aylmer »;
- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et son document complémentaire;
- 3- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publiques de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne les assemblées publiques de consultation prévues conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.018 1207303007

CE21 0262

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le Rapport d'activités 2019-2020 relatif au Fonds de développement des territoires;
- 2- de transmettre ce rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- 3- d'autoriser le Service du Développement Économique de la Ville de Montréal à rendre le rapport disponible sur le site internet de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208927001

Levée de la séance à 10 h 10

70.001

Les résolutions CE21 0208 à CE21 0262 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville